

## Prévention des accidents par l'arbre des causes

### Organisation

---

Mode d'organisation : Présentiel ou distanciel

Durée : 1 jour(s) · 7 heures

### Contenu pédagogique

---



#### Type

Action de formation



#### Public visé

Membres du CSE, membres de CSSCT, service sécurité, animateur sécurité, RH, responsable de service, infirmière

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.



#### Prérequis

Pas de prérequis spécifique



#### Objectifs pédagogiques

Identifier et remonter les causes d'un accident du travail ou d'un incident

Développer l'aptitude à déceler, à mesurer et à prévenir les risques professionnels

Améliorer l'analyse et la recherche des mesures de prévention des conditions de travail



#### Description

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Introduction : l'histoire de la prévention

- Introduction : l'histoire de la prévention

Les acteurs de la prévention

- Les acteurs de la prévention
- CARSAT, l'inspection du travail, le médecin du travail, l'INRS, le chef d'entreprise, les SST, le CE, le CSE, le CSSCT, les salariés
- Différents sites Internet (INRS, CARSAT, Assurance Maladie, Légifrance)

L'accident du travail et les incidences économiques pour le personnel et pour l'entreprise

- Définitions de l'accident du travail et de la maladie professionnelle
- Coûts directs
- Coûts indirects
- Indicateurs de sécurité
- Les enjeux réglementaires
- Les obligations de l'employeur



L'analyse de l'accident du travail par l'arbre des causes

- L'enquête
- Recueil de données
- Faits et interprétations
- Composition du groupe de travail
- Construction de l'arbre des causes
- Règles d'observation
- Règles d'analyse
- Propositions de solutions
- Répertoire des actions de corrections possibles
- Critères d'efficacité
- Choix des mesures
- Mise en œuvre des solutions
- Utilisation de l'arbre des causes pour prévenir les accidents

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Contexte réglementaire : Art. L4121-3 du Code du Travail

- Contexte réglementaire : Art. L4121-3 du Code du Travail



## Modalités pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur – Travail d'échange avec les participants sous forme de discussion – Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle – Exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique – Remise d'un support de cours complet pour référence ultérieure



## Moyens et supports pédagogiques

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation. Chaque participant disposera d'un ordinateur (si besoin), d'un support de cours, d'un bloc-notes et d'un stylo. La formation se déroulera avec l'appui d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



## Modalités d'évaluation

### Avant la formation :

Nous mettons en place une évaluation de chaque participant via un questionnaire d'évaluation des besoins et de niveau.

Un audit complémentaire peut-être proposé pour parfaire cette évaluation

### Pendant la formation :

Des exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique.

### À la fin de la formation :

Le participant auto-évalue son niveau d'atteinte des objectifs de la formation qu'il vient de suivre.

Le formateur remplit une synthèse dans laquelle il indique le niveau d'acquisition pour chaque apprenant : « connaissances maîtrisées, en cours d'acquisition ou non acquises ». Il évalue ce niveau en se basant sur les exercices et tests réalisés tout au long de la formation.

Le participant remplit également un questionnaire de satisfaction dans lequel il évalue la qualité de la session.

À la demande du stagiaire, le niveau peut aussi être évalué par le passage d'une certification TOSA pour les outils bureautiques, CLOE pour les langues.



### **Modalités de suivi**

Emargement réalisé par 1/2 journée – Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation – Assistance par téléphone et messagerie – Support de cours remis à chaque participant à l'issue de sa formation – Suivi de la progression 2 mois après la formation